

L'environnement dans l'Union européenne à l'aube du XXI^{ème} siècle

Synthèse



Maquette de couverture: Rolf Kuchling

NOTIFICATION LEGALE

Le présent rapport ne reflète pas nécessairement, par son contenu, les positions officielles de la Commission européenne ou d'autres institutions de la Communauté européenne. Ni l'Agence européenne pour l'environnement ni aucune personne ou société agissant pour le compte de l'Agence n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations présentées dans ce rapport.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 1999

ISBN 92-828-6776-5

© AEE, Copenhague, 1999

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

Printed in Italy

Imprimé sur papier recyclé, blanchi sans chlore

Agence européenne pour l'environnement
Kongens Nytorv 6
DK - 1050 Copenhague K

Danemark

Tel: +45 33 36 71 00

Fax: +45 33 36 71 99

E-mail: eea@eea.eu.int

Homepage: <http://www.eea.eu.int>

Sommaire

Avant-propos	4
1. Des progrès, mais un tableau sombre dans l'ensemble ..	7
2. Des objectifs atteints, pas toujours en temps voulu	17
3. D'où viennent les pressions?	22
4. Progressons-nous vers l'intégration?	26
5. Défi et opportunités de l'élargissement de l'Union européenne	32
6. Comblar les lacunes en informations	36

Avant-propos

L'Agence a déjà eu l'occasion de signaler que la qualité générale de l'environnement dans l'UE ne connaît pas d'amélioration significative, voire se dégrade dans certains domaines, et ce en dépit de plus de 25 années de politique environnementale communautaire – qui s'est avérée une réussite en soi. Le présent rapport confirme cette situation et le fait que le développement non durable de certains secteurs économiques est le principal obstacle à son amélioration.

Jusqu'à présent, il nous manquait un outil: une évaluation déterminant si les politiques économiques, sectorielles et environnementales actuelles engendreraient des améliorations au cours de la prochaine décennie, ou si les tendances et les développements attendus nous éloignent de notre objectif et mettent sérieusement en péril tout progrès notable.

Ce rapport, 'L'environnement dans l'Union européenne à l'aube du XXI^{ème} siècle', aborde ce problème. Il fournit des informations sur l'état actuel et futur de l'environnement qui soient directement utilisables afin de décider de mesures judicieuses et efficaces pour réellement améliorer et protéger l'environnement, et progresser vers un développement plus durable (traité d'Amsterdam, articles 2 et 6).

Que constatons-nous actuellement?

En bref, la plupart des principaux défis résultant d'importants développements sociétaux (en termes de PIB (produit intérieur brut), population, consommation) se poursuivront au cours de la prochaine décennie, en raison, malgré certaines exceptions notables, de l'incapacité générale à les dissocier des pressions environnementales. Celles-ci ont trait notamment à l'accroissement des fardeaux environnementaux dus à la croissance des transports routier et aérien; à l'urbanisation et à la 'suburbanisation'; à la dégradation de l'environnement rural; et, l'augmentation de l'importance des risques pesant sur la biodiversité-précieuse atout naturel des pays d'Europe centrale et orientale, ou patrimoine menacé des pays méditerranéens ou en Europe septentrionale et occidentale.

Néanmoins, nous constatons également quelques signaux positifs, minimes mais en progression rapide, qui devraient être plus largement révélés, diffusés et encouragés: accroissement de l'énergie éolienne; importance accrue de l'usage du vélo dans certaines villes; déclarations de villes ou de régions sans pesticides dans de nombreux pays; croissance sensible de l'agriculture

biologique; amélioration de l'efficacité énergétique; élaboration par certains pays communautaires d'indicateurs, voire d'objectifs quantitatifs, pour maîtriser le développement non durable. Il faut aussi remarquer les nombreuses villes et entreprises qui intègrent la durabilité comme un processus réalisable et rentable et développent leurs propres programmes du plan d'action 21 à leur niveau.

De quoi d'autre avons-nous besoin pour identifier et rendre compte de ce qui pourrait contribuer à améliorer la qualité environnementale et à surmonter les tendances observées?

L'Agence a entrepris de créer un système transparent d'observation et de rapports sur l'environnement, mais n'a pas encore de modèle analytique plus structuré comprenant des indicateurs, voire des objectifs de référence pour les principaux problèmes. En bref, nous ne disposons pas encore de tous les instruments nécessaires pour évaluer la responsabilité des acteurs socio-économiques en termes d'environnement et de durabilité, et les encourager ainsi à emprunter d'autres voies.

L'Agence va désormais faire un autre pas en avant en mettant en oeuvre la nouvelle obligation qui lui est faite (révision du règlement 1210/1990 du Conseil) de produire des rapports réguliers basés sur des indicateurs. Destiné à fournir plusieurs signaux environnementaux pour l'UE, le premier rapport (à paraître d'ici à la fin 1999) présentera un vaste éventail d'indicateurs révélant les progrès, les problèmes et les tendances. À partir de là, un ensemble d'"indicateurs-clés" sera identifié. A côté du PIB et d'autres indicateurs sociaux, l'objectif est de produire un "indice du bien-être" pour mieux représenter la qualité de la vie, dont font partie la qualité de l'environnement et le progrès vers la durabilité.

Tout cela impliquant un changement à grande échelle, le cadre politique importe également. La politique environnementale peut avoir résolu certains problèmes, mais les politiques économiques et sectorielles, qui sont au-delà du contrôle de la politique environnementale, en ont créé d'autres, plus importants. L'intégration de l'environnement dans d'autres politiques est destinée à aborder cette contradiction. L'Initiative de Cardiff (Conseil européen de juin 1998) a commencé à mettre cette approche en pratique en demandant à ce que les politiques économiques et sectorielles clés (agriculture, transports, énergie, marché intérieur, industrie, finances, développement) soient responsables en termes d'environnement et de durabilité. Le conseil d'Helsinki de décembre 1999 devra évaluer les progrès et rapprocher ces développements sectoriels de l'évaluation du Cinquième programme d'action pour l'environnement (auquel le présent rapport

6 L'environnement dans l'Union européenne à l'aube du XXI^{ème} siècle

contribue). La Commission européenne présentera également un rapport coordonné sur des indicateurs (auquel le rapport de l'Agence sur les signaux environnementaux sera une contribution majeure).

Le présent rapport constitue un pas en avant vers une plus grande efficacité de l'information diffusée. L'approche adoptée ici devrait permettre de multiplier les partenariats abordant les problèmes de l'environnement et de la durabilité. Ces partenariats impliquent des décideurs, des utilisateurs et des consommateurs, le citoyen ordinaire, et non des moindres, les entreprises et l'industrie qui ont désormais compris qu'il ne pourra exister d'activité si cette activité n'est pas durable. Ces développements s'inscrivent dans le mouvement passant de 'l'environnement en tant que fardeau' à 'l'environnement et la [durabilité] en tant qu'opportunités'. Les rapports à venir, et en particulier notre ouvrage annuel 'Signaux environnementaux de l'UE', devraient permettre un suivi plus régulier des évolutions que ne le permet notre rapport triennal ou quinquennal. Ils donneront également la possibilité d'identifier de nouvelles expériences et tendances positives et de les éclairer par des indicateurs portant sur des sujets encourageants, et détaillés au niveau spatial (par État membre) ou sectoriel.

Les cadres visant à rapporter et rendre compte, de même que la volonté politique, la disponibilité du monde des affaires, les demandes et attentes du public semblent progresser. Nous sommes aujourd'hui confrontés à deux grands défis qui pourraient devenir des opportunités croissantes pour enfin mettre à l'épreuve notre volonté et nos capacités à améliorer l'environnement et la qualité de la vie, ainsi que le progrès vers le développement durable: 1) le changement climatique ou la réduction des gaz à effet de serre par l'utilisation rationnelle des combustibles fossiles (du changement climatique à un 'climat de changement') et 2) l'élargissement de l'UE (en considérant la durabilité comme un objectif et la conformité comme un résultat). Ces deux défis peuvent se transformer et nous fournir des opportunités pour tester notre volonté et nos capacités à améliorer l'environnement, la qualité de la vie et le progrès vers le développement durable. Relevons-les!

*Domingo Jiménez-Beltrán
Directeur exécutif*

Introduction

Cette synthèse est divisée en deux parties. La première (le présent document) analyse la situation passée, présente et future des problèmes environnementaux couverts par le rapport principal 'L'environnement dans l'Union européenne à l'aube du XXI^{ème} siècle'. Dans le cadre de cette analyse, il est fait référence aux progrès actuels et projetés par rapport aux objectifs politiques arrêtés au niveau communautaire, aux incidences plus marquées de la dégradation de l'environnement sur la santé humaine, la biodiversité, les territoires et paysages sensibles ainsi qu'à la contribution des activités des secteurs-clés de l'économie aux problèmes environnementaux. Deux importantes considérations politiques communautaires sont également abordées – les avancées vers l'intégration des aspects environnementaux dans les politiques sectorielles, et la situation et les perspectives des pays candidats à l'adhésion de l'UE. Des informations et des données de bonne qualité étant nécessaires pour étayer ces analyses, une évaluation est fournie sur les progrès réalisés pour combler les lacunes existantes, ainsi que sur les actions à réaliser pour y parvenir.

Le deuxième document (annexe) dresse une analyse récapitulative plus détaillée des problèmes environnementaux abordés dans le rapport principal.

1. Des progrès, mais un tableau assez sombre dans l'ensemble

Quelles ont été les réalisations, dans quels domaines – et quelles sont les perspectives?

Le tableau ci-dessous résume la situation et les perspectives relatives aux pressions sur l'environnement et leurs impacts. Il révèle que, hormis la réduction très sensible des émissions des substances appauvrissant la couche d'ozone stratosphérique, les progrès visant à diminuer d'autres pressions sont demeurés largement insuffisants. Pour autant, il faut relever certaines tendances positives dans des domaines tels que la réduction des émissions contribuant à l'acidification ou les rejets de phosphore dans les cours d'eau. Toutefois, pour la plupart des problèmes, les progrès vers le rétablissement de la qualité environnementale ont été insuffisants, ou les développements sous-jacents défavorables.

Pour la plupart des pressions, les perspectives sont de même peu encourageantes. En particulier, il est envisagé une augmentation des émissions dans des domaines qui se sont avérés difficiles à traiter jusqu'alors: gaz à effet de serre, produits chimiques et déchets.

8 L'environnement dans l'Union européenne à l'aube du XXI^{ème} siècle

Pressions		Problèmes environnementaux	État et impacts	
Présent	Avenir		Présent	Avenir
☹️	☹️	Gaz à effet de serre et changement climatique	☹️	☹️
😊	☹️	Appauvrissement de l'ozone stratosphérique	☹️	☹️
☹️	☹️	Substances dangereuses	☹️	?
☹️	☹️	Pollution atmosphérique transfrontière	☹️	☹️
☹️	☹️	Stress hydrique	☹️	☹️
☹️	☹️	Dégradation du sol	☹️	?
☹️	☹️	Déchets	☹️	☹️
☹️	?	Risques naturels et technologiques	☹️	?
☹️	?	Organismes génétiquement modifiés	?	—
☹️	☹️	Santé humaine	☹️	?
☹️	☹️	Biodiversité	☹️	?
☹️	☹️	Zones urbaines	☹️	☹️
☹️	☹️	Zones littorales et Milieu marin	☹️	?
☹️	?	Zones rurales	☹️	—
☹️	?	Zones montagneuses	☹️	—

😊	développement positif	☹️	développement positif, mais insuffisant	☹️	développement défavorable
—	aucune donnée quantitative disponible	?	certitude (analyse quantitative et/ou expertise partiellement disponibles)		

Évaluation des progrès réalisés au cours des 5-10 dernières années et tendances jusqu'en 2010 (2050 pour le changement climatique et l'ozone stratosphérique). Les indications sur les pressions montrent comment évoluent certains facteurs qui créent les problèmes d'environnement, tels que les émissions de polluants ou l'utilisation des sols. Par effet, les informations sur l'état et les impacts indiquent la qualité changeante de l'environnement.

Ces pressions s'inscrivent dans un développement tout aussi inquiétant pour l'état de l'environnement: aucune tendance positive globale ne peut en être dégagée. Entre autres, les impacts du changement climatique et de la production de déchets devraient connaître un développement négatif. Des signes positifs, mais limités, sont néanmoins perceptibles dans la mesure où l'on s'attend à une diminution de la pollution atmosphérique transfrontière, de la pollution de l'eau et à l'amélioration de la qualité de l'air dans les villes.

Cependant, il est difficile d'analyser exhaustivement l'orientation future des problèmes d'environnement. En effet, des incertitudes considérables demeurent en raison d'un manque de données dans certains domaines (par exemple: sols, biodiversité ou encore pesticides dans les nappes souterraines), ou à cause d'incertitudes quant aux développements socio-économiques à venir. Ceci est particulièrement compliqué pour des problèmes grandissants – qui préoccupent de plus en plus le public – telles que la santé humaine, les substances dangereuses et les organismes génétiquement modifiés.

L'état de l'environnement dans l'Union européenne reste donc une préoccupation majeure. A l'évidence les actions visant à anticiper et prévenir les dommages environnementaux progressent et engendrent des résultats significatifs dans certains domaines, l'acidification par exemple. Mais il est clair que d'autres actions sont nécessaires à grande échelle pour améliorer la qualité d'ensemble de l'environnement et garantir un développement durable. Plus particulièrement, les actions environnementales doivent être plus étroitement intégrées dans les mesures économiques.

Comme l'indique également l'encadré 'Situation actuelle', le tableau global est très mitigé.

Un vaste et considérable agenda pour les années à venir demeure. Quelles sont les perspectives pour y parvenir? Les résultats du scénario de base, qui présuppose une mise en œuvre intégrale des politiques en place ou en cours d'élaboration jusqu'en août 1997, démontrent l'importance des défis futurs.

10 L'environnement dans l'Union européenne à l'aube du XXI^{ème} siècle

Situation actuelle:

Gaz à effet de serre et changement climatique

- Les émissions de dioxyde de carbone ont diminué d'environ 1% entre 1990 et 1996, avec des divergences considérables entre les États membres. Les émissions de méthane régressent.
- La température annuelle moyenne au niveau mondial et européen a augmenté de 0,3-0,6 °C depuis 1900; 1998 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée.

Substances appauvrissant l'ozone stratosphérique

- La concentration potentielle de 'chlore plus brome' (appauvrissement potentiel total de la couche d'ozone) a atteint un niveau record en 1994 et diminue actuellement.
- L'utilisation de substances appauvrissant la couche d'ozone a chuté, à un rythme plus rapide que ne l'exigeaient les mesures internationales, mais la concentration atmosphérique de halons ne cesse d'augmenter, contre toute attente.

Substances dangereuses

- Diverses mesures de contrôle ont réduit le risque chimique et certaines émissions; les concentrations de polluants organiques rémanents et de métaux lourds dans l'environnement diminuent.
- Toutefois, pour 75% des volumes importants de produits chimiques sur le marché, l'analyse disponible sur la toxicité et l'écotoxicité est insuffisante pour étayer une évaluation minimale des risques.

Pollution atmosphérique transfrontière

- Dans la plupart des pays, les émissions de dioxyde de soufre, de composés organiques volatils et, dans une moindre mesure, d'oxyde d'azote, ont diminué. Le succès de la réduction des émissions provenant de sources fixes a toutefois été pratiquement contrebalancé par l'augmentation des émissions dues à une croissance rapide des transports; la part des émissions du trafic maritime va croissant.
- Les effets nocifs de la pollution atmosphérique transfrontière sur les écosystèmes ont été réduits.
- Toutes les valeurs-seuil pour le smog d'été définies dans la directive sur l'ozone sont dépassées depuis 1994.

Stress hydrique

- Le nombre de cours d'eau fortement pollués a chuté en raison de réductions des rejets par les sources ponctuelles (par ex., le phosphore); les rejets de matières organiques ont diminué de 50 à 80% ces 15 dernières années.
- Les concentrations en nitrate dans les cours d'eau de l'UE ont peu changé depuis 1980, contribuant à l'eutrophisation des eaux côtières. L'apport de nutriments issus de l'agriculture demeure élevé.
- Les États membres utilisent, en moyenne environ 21% annuelle de leurs ressources renouvelables en eau douce, ce qui est considéré comme une position durable. Les pays du sud de l'UE enregistrent d'importantes pertes d'eau – environ 18% des ressources sont perdues chaque année en irrigation; la surexploitation et la salinisation des nappes souterraines dans les zones côtières restent critiques.



Dégradation du sol

- Les dommages s'accroissent et entraînent des pertes irréversibles dues à l'intensification de l'érosion hydrique, à la poursuite de la contamination locale et diffuse et à l'étanchement de la surface du sol.

Déchets

- L'UE produit et transporte plus de déchets solides. Les objectifs de la stratégie communautaire relative aux déchets n'ont pas été atteints: les mesures de limitation de la production de déchets ne l'ont pas stabilisée, et la mise en décharge demeure la méthode de traitement la plus courante, malgré des progrès significatifs du recyclage et de la récupération.
- Le recyclage du verre et du papier augmente, mais pas assez rapidement pour réduire la production globale de ces flux de déchets.

Risques

- Entre 1990 et 1996, les pertes économiques dues aux inondations et aux glissements de terrain étaient quatre fois plus importantes que celles enregistrées au cours de la décennie précédente. À l'heure actuelle, il n'existe toujours aucune politique spécifique pour réduire les risques naturels.
- Des accidents industriels majeurs se produisent encore; plus de 300 accidents ont été signalés depuis 1984 dans l'UE. Il semble que bon nombre des 'leçons apprises' des accidents, souvent considérées comme négligeables, n'ont pas encore été suffisamment évaluées et/ou mises en œuvre dans les normes et pratiques industrielles.
- Le risque global pour l'environnement européen des rejets accidentels de radionucléides, même s'il est faible, ne peut être quantifié.

Organismes génétiquement modifiés (OGM)

- La question des organismes génétiquement modifiés reste marquée par l'incertitude scientifique et la controverse politique.
- Les OGM sont disséminés de manière expérimentale dans l'environnement – sous la forme de nouvelles cultures – depuis 1985/86, et quatre cultures vivrières commerciales ont été approuvées.
- En vertu de la législation communautaire qui régit leur introduction – délibérée et accidentelle – et leur sécurité alimentaire, l'approbation de commercialisation par l'UE des produits génétiquement modifiés prend au moins 1-2 ans; aucune n'a unanimement été approuvée jusqu'ici.

Santé humaine

- Les problèmes sanitaires traditionnels dus au caractère non potable de l'eau, à l'insuffisance des mesures d'hygiène et à l'insalubrité des logements ont, dans une large mesure, disparu de l'UE.
- Selon l'Organisation mondiale de la santé, certains éléments accréditent l'idée que l'environnement a une incidence directe limitée sur la santé publique (en d'autres termes, y contribue à moins de 5%). Les polluants atmosphériques particuliers sont peut-être à l'origine de 40-150 000



12 L'environnement dans l'Union européenne à l'aube du XXI^{ème} siècle

décès par an chez les adultes dans les villes de l'UE, et une proportion du taux croissant de cancer de la peau est le fait d'une augmentation des rayonnements ultraviolet due à l'amincissement de la couche d'ozone.

- Une exposition de faible intensité à un ensemble de polluants dans l'air, l'eau, les aliments, les produits de consommation et les immeubles peut affecter la qualité globale de la vie ou contribuer considérablement à l'asthme, aux allergies, aux intoxications alimentaires, à certains cancers, à la neurotoxicité et à l'immunosuppression.

Zones urbaines

- Les concentrations ambiantes de polluants dans les villes ont diminué au cours de la dernière décennie, contribuant ainsi à une légère amélioration de la qualité de l'air urbain. Les éléments relatifs aux particules sont toutefois mitigés – la tendance générale est à la baisse, mais les concentrations dépassent toujours les valeurs indicatives de l'Organisation mondiale de la santé dans une majorité de villes.
- En termes d'exposition au bruit, l'on estime que plus de 30% de la population communautaire réside dans des habitations fortement exposées aux bruits dus au trafic routier, en dépit de réductions sensibles des limites sonores provenant de sources individuelles.

Milieu marin et littoral

- Quelque 85% des côtes, où réside environ un tiers de la population communautaire, présentent un risque élevé ou modéré dû à des pressions de tous types, et l'urbanisation en général a augmenté dans la plupart des zones côtières.
- Sur les 25 zones défavorisées de l'UE en 1983, 23 étaient côtières; 19 le demeurent en 1996. Le manque de croissance économique entrave une bonne maîtrise des problèmes d'environnement.
- L'ensemble des mers communautaires sont couvertes par des conventions régionales, qui doivent encore être intégralement appliquées; la mauvaise qualité de l'eau, l'érosion côtière et le manque de gestion intégrée des zones côtières constituent les principaux problèmes.

Nature et biodiversité

- Les problèmes de biodiversité ont commencé à être intégrés dans d'autres politiques par le biais de mesures agri-environnementales (sur 20% des terres agricoles) et d'approches de préservation plus ciblées (aménagement polyvalent, préservation sur et hors site).
- La croissance du morcellement (en particulier, la suburbanisation des zones rurales), l'uniformité et la simplification des paysages continuent à menacer la biodiversité en raison d'une nette réduction des zones disponibles pour la faune et la flore. La mise en œuvre de Natura 2000 a été très lente.
- La pollution (eutrophisation, acidification) et l'introduction d'espèces continuent à faciliter la prolifération d'espèces généralistes robustes au détriment d'espèces spécialisées.

À quelques exceptions près, comme la production de substances appauvrissant l'ozone stratosphérique, l'acidification et la qualité de l'air urbain, il reste encore beaucoup à faire pour garantir d'autres améliorations générales de l'environnement (Encadré 'Prévisions concernant certains problèmes environnementaux').

Ces défis sont accentués dans la mesure où nos sociétés laissent de nouvelles 'empreintes' sur l'environnement. Les changements considérables des modes d'occupation et d'utilisation des terres ont, dans ce contexte, une incidence toute particulière. Bien que plus de 70% des Européens vivent en milieu urbain, une tendance notable se dessine depuis les années 1950 vers un mitage et une

Prévisions concernant certains problèmes environnementaux:

- Dans l'UE, les émissions de gaz à effet de serre devraient augmenter d'environ 6% de 1990 à 2010. Les concentrations atmosphériques de dioxyde de carbone, de méthane et d'hémioxyde d'azote pourraient croître d'au moins 45, 80 et 20% respectivement d'ici à 2050. La température et le niveau de la mer devraient également continuer de s'élever.
- La couche d'ozone stratosphérique bénéficie de l'élimination progressive des substances appauvrissant l'ozone, mais ne commencera à se reconstituer qu'après le milieu des années 2030, et ne devrait pas être intégralement rétablie avant 2050. Les niveaux de rayonnements ultraviolet et les effets nocifs associés, p. ex. le taux de cancer de la peau, devraient donc continuer à croître.
- La production chimique et les émissions totales de substances dangereuses dans l'UE sont supposées progresser, avec d'importantes différences régionales. Les émissions de mercure, de cadmium et de cuivre devraient augmenter sensiblement d'ici à 2010, alors que les émissions de certains pesticides n'enregistreraient qu'une légère hausse. L'application des politiques existantes et proposées devraient réduire les émissions, les dépôts et les concentrations de plomb, de dioxines et de polychlorobiphényles, et ce, de manière sensible dans le cas du plomb.
- Les émissions de tous les gaz majeurs contribuant à l'acidification et à l'eutrophisation devraient baisser – ce qui se traduirait par une nette amélioration pour les écosystèmes menacés par ces phénomènes.
- La qualité des cours d'eau et lacs de l'UE devrait s'améliorer – grâce à la diminution des apports d'azote et de phosphore – en raison de mesures visant à réduire les rejets par les sources ponctuelles; en particulier, le traitement des eaux urbaines résiduaires contribue à cette amélioration, mais la quantité de boues d'épuration contaminées augmentera en conséquence. Les pollutions des cours d'eau et lacs des régions à cultures intensives devraient perdurer, sauf si des mesures sont également prises pour réduire les rejets de phosphore et d'azote issus de l'agriculture. La demande totale d'eau devrait rester relativement stable, ou n'augmenter que légèrement d'ici à 2010.
- Le recyclage a connu un franc succès dans plusieurs États membres de l'UE. Dans

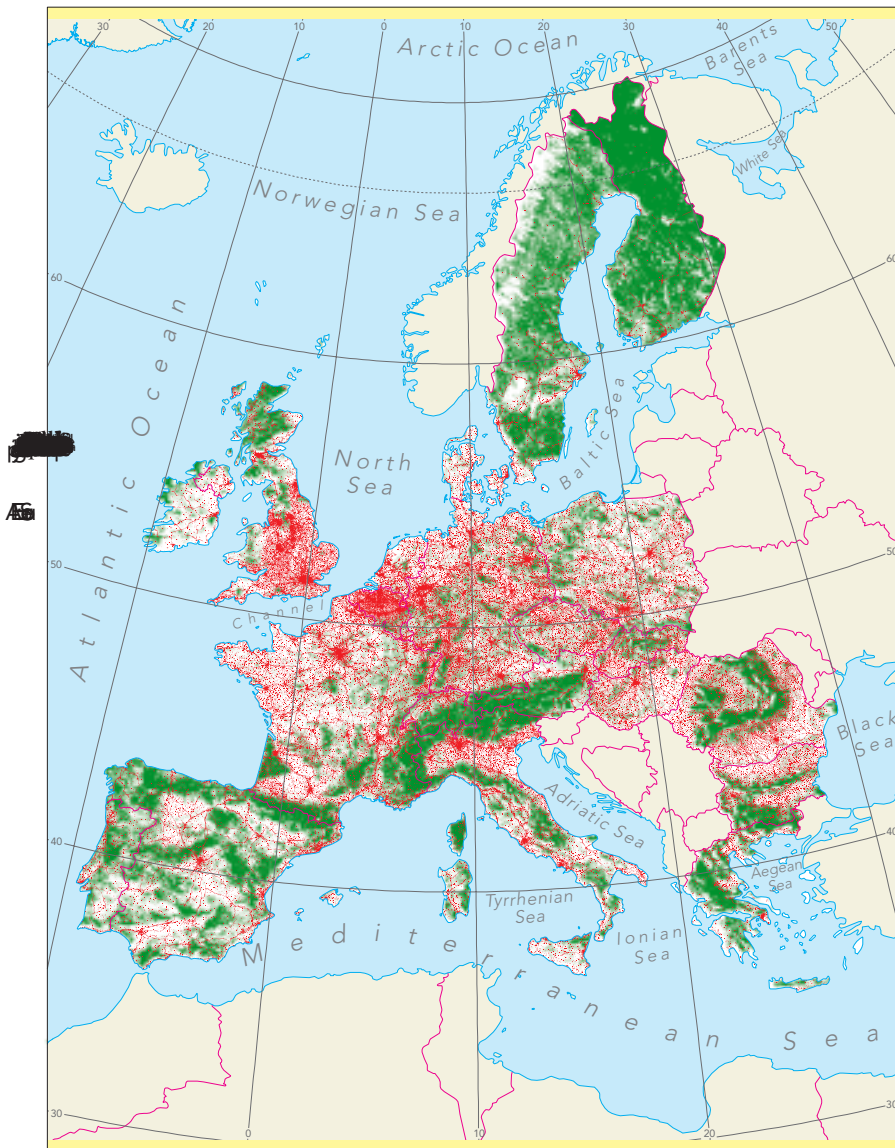
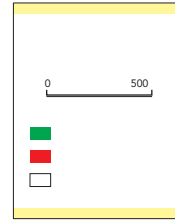


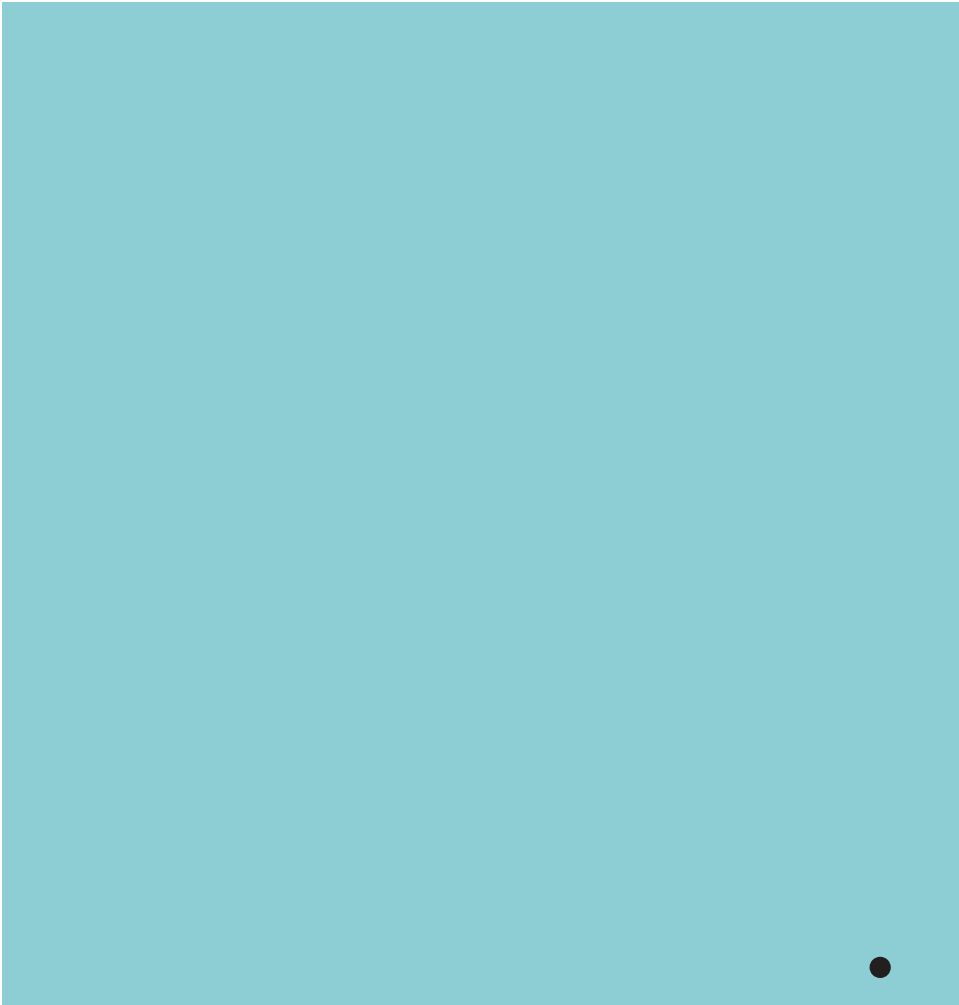
14 L'environnement dans l'Union européenne à l'aube du XXI^{ème} siècle

certaines régions d'Europe centrale et septentrionale les déchets résiduels après recyclage sont tombés à un tiers, voire moins, du volume initial de déchets. En dépit d'initiatives politiques aux niveaux communautaire et national, le volume des déchets – ménagers, papier et carton, et verre – devrait toutefois augmenter.

- La qualité de l'air urbain devrait continuer à s'améliorer. L'exposition moyenne des citoyens au-delà des niveaux recommandés est supposée diminuer pour toutes les substances, mais les niveaux de concentration des particules en suspension, du dioxyde d'azote, du benzo(a)pyrène et de l'ozone devraient rester supérieurs aux valeurs indicatives relatives à la qualité de l'air dans la plupart des villes d'ici à 2010.
- L'exposition au bruit devrait s'aggraver dans certains cas, p. ex. le long des routes périphériques et des autoroutes, aux alentours des aéroports régionaux, en raison de la croissance des transports, en particulier le fret et le trafic aériens.
- La menace pesant sur la biodiversité provient essentiellement des changements dans l'utilisation des terres, de la pollution et de l'introduction d'espèces exogènes. Ces facteurs devraient rester significatifs pour pratiquement l'ensemble de l'Europe d'ici à 2010. Au cours de la période 1990-2050, l'augmentation de la température aura probablement une incidence dans les régions arctique et montagneuses, et l'évolution des niveaux de précipitation peut avoir des conséquences majeures en Europe méridionale: un changement significatif de la répartition des espèces peut en résulter.
- La pollution de l'air et de l'eau, le bruit, les émissions chimiques, la contamination des aliments et l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique seront les principaux problèmes environnementaux concernant la santé humaine. Le dépassement des niveaux de concentration des particules en suspension, du dioxyde d'azote, du benzo(a)pyrène et de l'ozone dans la plupart des villes d'ici à 2010 aura des implications sur l'espérance de vie et la mortalité, et devrait engendrer une nouvelle hausse des taux d'asthmes et d'allergies respiratoires. La population est exposée aux risques engendrés par les résidus de pesticides et de nitrates, et par la pollution de l'eau – en particulier dans les régions qui s'approvisionnent en eau potable dans des nappes peu profondes d'eau souterraine. La croissance escomptée de la fabrication de certains produits chimiques de synthèse réputés préjudiciables pour l'être humain, et les augmentations de certains déchets toxiques accentueront de même les effets sur la santé. Il est probable que l'exposition au bruit augmente dans certains cas et engendre des problèmes d'audition, de stress à l'origine de l'hypertension et un accroissement du risque d'affections cardio-vasculaires. En outre, en dépit de la réduction prévue des substances appauvrissant l'ozone stratosphérique, les taux de cancer de la peau devraient nettement augmenter, pour atteindre un niveau maximum en 2055 environ.

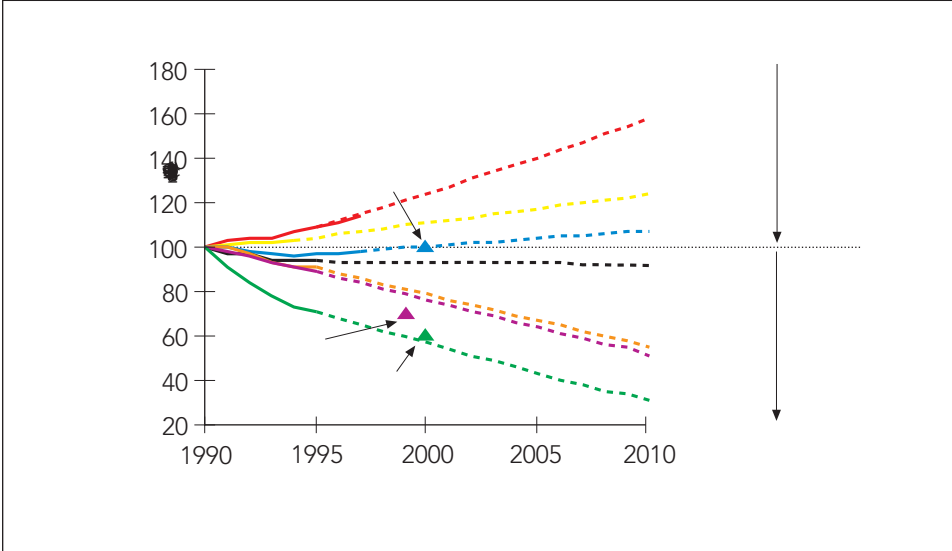
expansion des implantations urbaines – construction de davantage de routes et d'autres infrastructures, conversion permanente des terres réservées à d'autres usages, imperméabilisation des sols et ouverture de zones au tourisme – ce qui a engendré l'apparition de nouveaux 'points noirs'. À l'heure actuelle, la plupart des États membres voient au moins 80% de leur territoire destinés à des fins 'productives', comme l'agriculture, la sylviculture, les centres urbains, le transport et l'industrie, ce qui laisse une marge limitée à d'autres

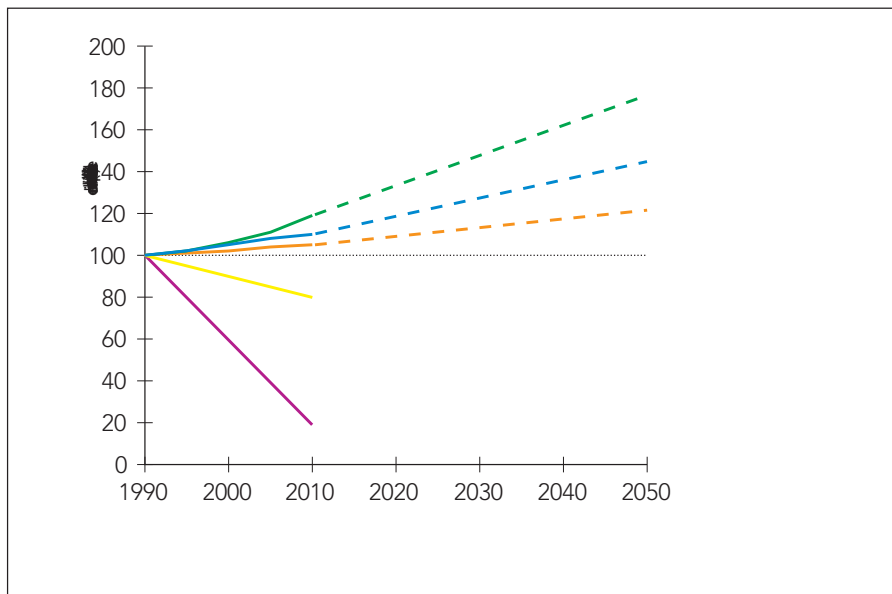




6
7
8
9
10

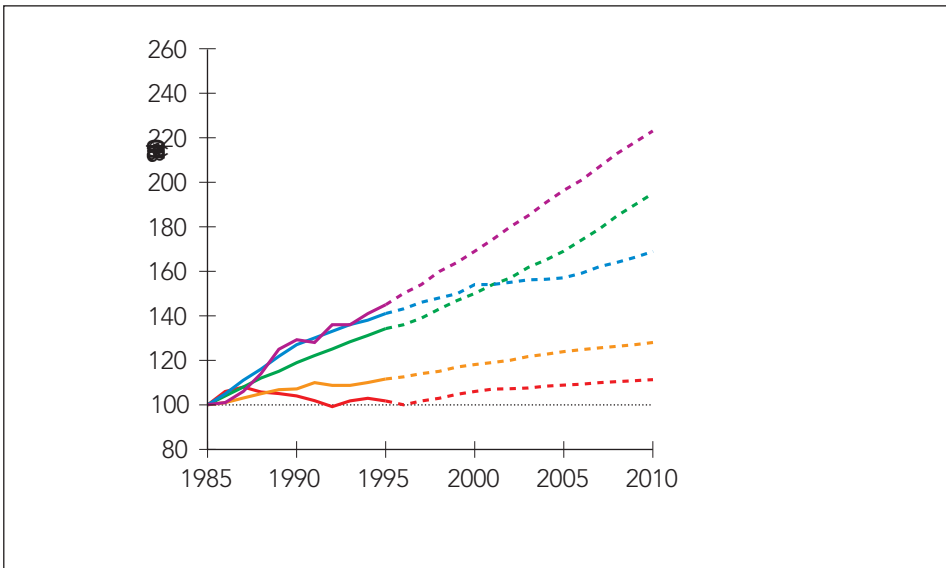
71



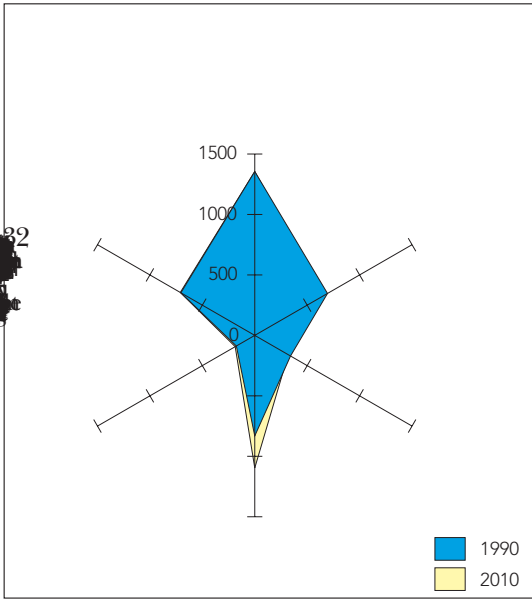




19
20
21
22
23

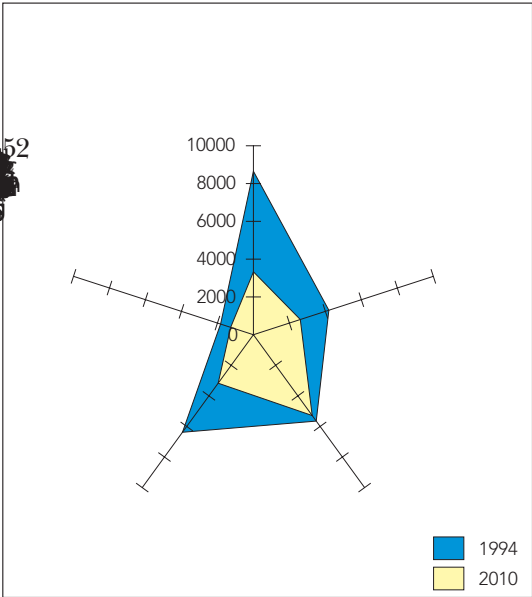


82



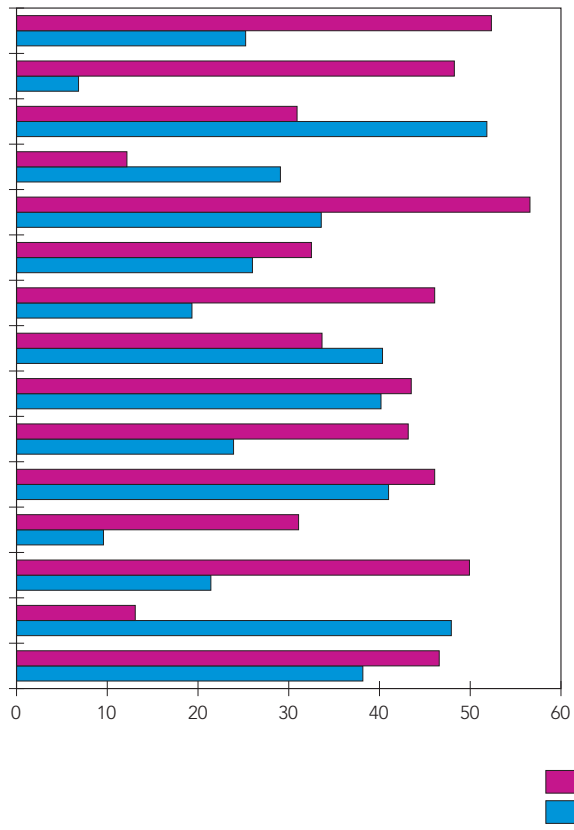
40
10
10
10
10

52



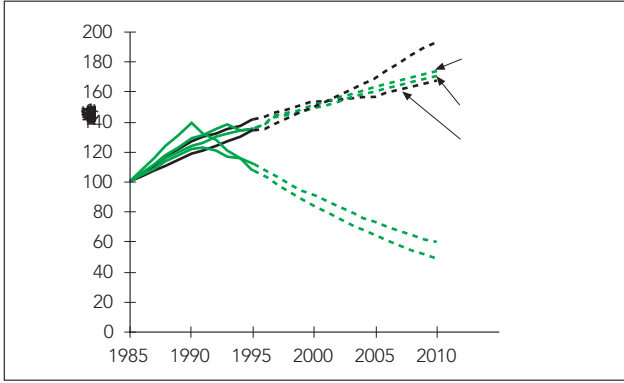
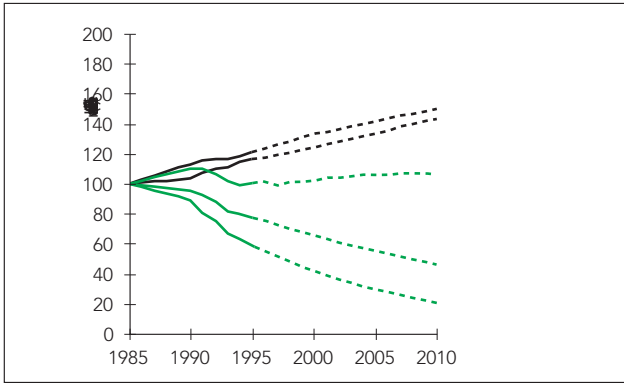


72
71
5
88
M

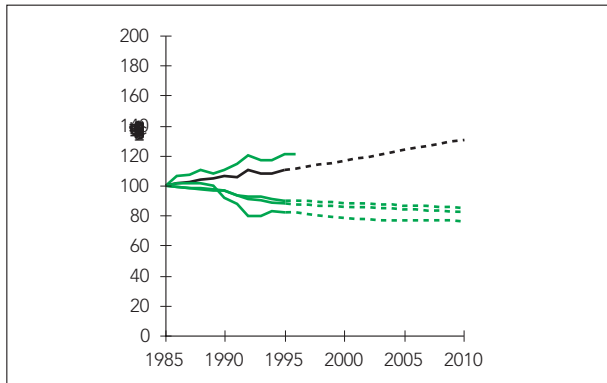
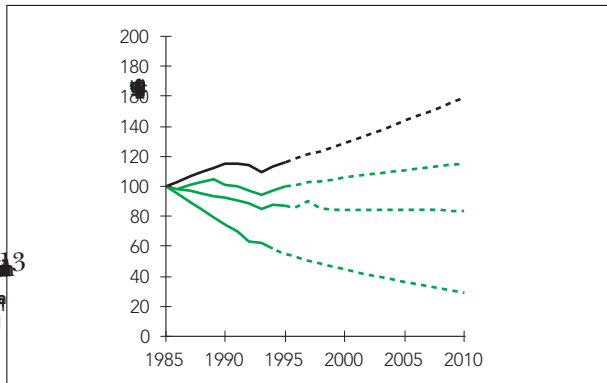






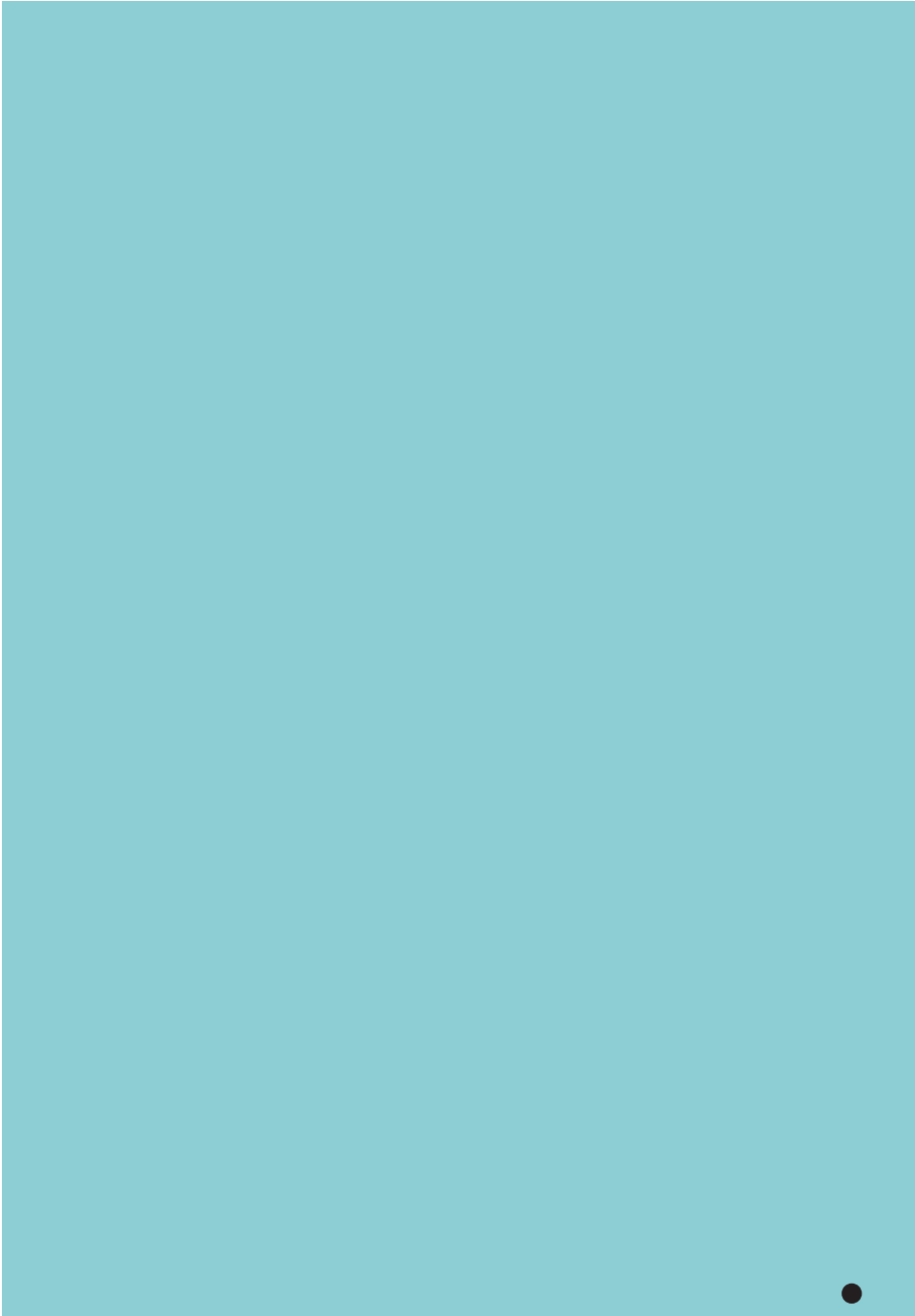


13









49

12
13
14
15

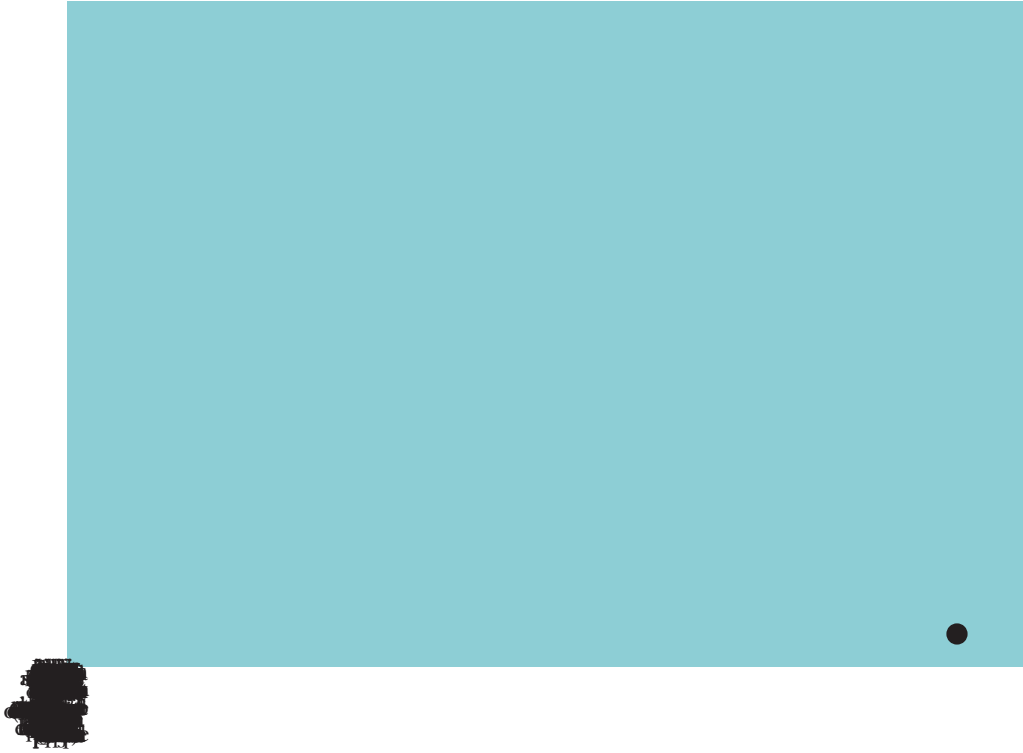
6
7
8
9





8
9
10
11





0



